

Docteur Nathalie MARTIN-DUPONT

Ancienne Interne, Chef de clinique et Assistant des Hôpitaux de Toulouse
CHIRURGIEN OTOLOGIQUE ET CERVICO-FACIAL de l'Adulte et de l'Enfant

doc.orl.martindupont@gmail.com

contact@chirurgien-orl.fr

Clinique Thiers: 330 avenue Thiers 33100 Bordeaux (Numéro FINESS: 330780487- Numéro DMT: 181)

Fax: 05.57.77.67.30

Secrétariat : 05.57.77.67.87 / orlbastide@gmail.com

Prise de RDV sur doctolib.fr

Vous venez de vous faire opérer d'une OTOPLASTIE.

Ce document comprend les principales consignes post-opératoires :

- Les douleurs sont habituellement modérées, et bien gérées par un traitement antalgique simple. Dans le cas contraire, une consultation avec votre chirurgien s'impose. Le premier pansement sera ôté le lendemain en consultation par votre chirurgien.
 - Les soins de cicatrices seront réalisés par un(e) infirmier(e) tous les jours jusqu'à cicatrisation.
 - Vous ne pourrez pas vous laver les cheveux pendant la première semaine après l'intervention (shampooing sec accepté)
 - Une antibiothérapie préventive sera parfois nécessaire pendant une semaine.
 - Vous serez revu en consultation de contrôle à J1 en cas de chirurgie ambulatoire et à J8, pour le premier contrôle de la cicatrisation et procéder éventuellement à l'ablation des points si besoin. A l'issue de cette consultation, les shampooings pourront être autorisés mais il faudra bien éviter de laisser les cicatrices humides. Le bandage chirurgical sera remplacé par un bandeau de contention et de protection (type bandeau de ski) qui ne doit pas comprimer les oreilles.
 - Le bandeau devra être porté jour et nuit pendant 1 semaine, puis seulement la nuit pendant 1 mois.
 - Durant les premiers jours, les oreilles pourront apparaître gonflées, avec des reliefs masqués par l'œdème (gonflement). Des bleus plus ou moins importants sont parfois présents. Cet aspect ne doit pas inquiéter : il n'est que transitoire et ne compromet absolument pas le résultat final. Un délai de un à deux mois est nécessaire pour apprécier le résultat final.
 - Le retour au travail sera possible après 10 à 15 jours suivant l'opération.
- Les bains pourront être repris avec immersion totale de la tête 1 mois après l'intervention.
- L'exposition au grand froid est déconseillée compte tenu du risque de gelure et l'utilisation du sèche-cheveux doit être prudente (air froid) pendant au moins deux mois du fait de la diminution transitoire de la sensibilité des oreilles.
 - Les sports à risque seront proscrits pendant 1 à 2 mois.
 - Une protection solaire des cicatrices (écran solaire à indice élevé) est nécessaire pendant une durée de 1 an minimum. - Un arrêt total du tabac est indispensable 1 mois avant et 1 mois après l'intervention.
 - L'apparition de douleurs intenses, de fièvre, de problèmes de cicatrisation doit amener à contacter le chirurgien pour prendre un RDV. Prenez toujours votre température avant d'appeler pour une urgence